



ACCREDITATION PROFESSIONNELLE **MGES®**

**MANAGER EN GESTION
ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE DE PROJET**



SETYM Canada
International

En partenariat avec

ESG+

École des sciences de la gestion de
l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM)

Pourquoi obtenir une accréditation professionnelle ?

SETYM International et l'**École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)** ont développé cette accréditation professionnelle afin d'harmoniser et de reconnaître les compétences des formateurs (quel que soit le domaine de formation auquel ils sont destinés), tout en leur procurant les outils nécessaires à leur développement.

Le titre de Manager en gestion environnementale et sociale de projet représente un atout professionnel prestigieux qui témoigne de la maîtrise complète des compétences nécessaires à l'évaluation environnementale et sociale de projet dans le domaine du développement international.

Il est aussi en parfaite continuité avec les objectifs visés par les gouvernements, les bailleurs de fonds et les agences d'exécution qui désirent se doter des ressources nécessaires en renforcement des capacités au sein des institutions et des projets / programmes de développement. Il s'agit d'un sceau de qualité professionnelle renouvelable tous les cinq ans.

Les détenteurs ont le droit d'utiliser le logo et d'accoler l'acronyme à leurs titres dans le cadre de leur exercice professionnel (signature, carte d'affaires, etc.).

Un atout professionnel prestigieux



Manager en gestion environnementale et sociale de projet

La gestion environnementale et sociale des projets et programmes vise à intégrer de manière proactive les considérations environnementales et sociales tout au long du cycle de vie d'un projet ou programme. Les principales considérations comprennent la réduction des impacts négatifs sur l'environnement et les communautés locales, la promotion du développement durable, la conformité aux réglementations, et la gestion des risques sociaux et environnementaux.

L'accréditation MGES® est destinée à tous ceux et celles qui veulent acquérir une reconnaissance non contestable de leurs compétences en vue d'accéder à des fonctions visant à diriger et mettre en œuvre des projets tout en intégrant de manière efficace et responsable des pratiques environnementales et sociales. Il s'agit d'un titre qui permet aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux agences d'exécution de s'assurer des compétences professionnelles des collaborateurs actuels et futurs.

C'est la seule accréditation internationale relative à l'évaluation environnementale et sociale de projet dans le domaine du développement international.



Komlan Sedzro, Doyen de l'ESG UQAM, Aude Clotteau, Directrice ESG+ et développement des affaires de l'ESG UQAM et Larbi Bennouna, Président directeur général de SETYM International

Promouvoir nos managers accrédités

Afin d'accompagner nos managers accrédités dans leur cheminement professionnel et de promouvoir davantage leur profil, SETYM International a mis en place un répertoire web des managers accrédités.

En effet, les institutions et les bailleurs de fonds qui sont à la recherche de compétences qualifiées ont accès à ce répertoire public à partir de notre site web. Un outil de recherche avec des filtres par compétences, pays et langue leur permet de contacter des collaborateurs potentiels.

L'équipe marketing et nos représentants profitent de chaque occasion pour faire connaître ce répertoire aux recruteurs.

Consultez le répertoire web des managers accrédités





Mme Poulmery BA ÉPOUSE NIANG

Directrice de la Formation et des Appuis Techniques
Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
Direction de la Formation et des Appuis Techniques (DFAT)
Sénégal

Accréditation de MSFP obtenue en août 2018.
Langues maîtrisées: Français

[ENVOYER UN MESSAGE](#)

Les accrédités ont [accès à leur profil personnalisé](#) pour consulter les informations concernant leur(s) accréditation(s). Ils peuvent mettre à jour leurs renseignements professionnels et s'ils le désirent, rendre public leur curriculum vitae.

Une référence qui permet aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux agences d'exécution de s'assurer des compétences professionnelles de leurs collaborateurs.

Comment obtenir l'accréditation MGES® ?

01

Soumettre votre **dossier de candidature**.

02

Sur acceptation, **vous inscrire à l'une des sessions de préparation** à l'accréditation MGES®. Il s'agit d'un préalable à l'examen.

03

À la fin du séminaire de préparation, répondre aux questions de l'**examen informatisé** (durée de 3h).

THÈMES DE L'EXAMEN

- 1 Fondements de la gestion environnementale et sociale
- 2 Législations, normes et bonnes pratiques
- 3 Planification du processus de gestion environnementale et sociale d'un projet/programme
- 4 Études environnementales et sociales : optimisation des termes de références et gestion des consultants
- 5 Mise en oeuvre et gestion des non-conformités
- 6 Suivi, évaluation, communication des résultats et amélioration continue

La réussite de l'examen requiert une note de passage de 60%.

En cas d'échec, vous avez la possibilité au cours des 2 années suivant l'examen, de venir le repasser 2 fois gratuitement. Puisqu'il s'agit d'un examen supervisé, nous vous offrons 2 options :

- Prendre rendez-vous et vous présenter en candidat libre dans l'un de nos centres;
- Vous inscrire à l'une de nos formations (tous thèmes confondus) et repasser l'examen au cours du séminaire. Les frais de séminaire sont à votre charge.

Passé le délai de 2 ans, il vous faudra déposer un nouveau dossier de candidature.

20%
de rabais

Les managers qui possèdent déjà une accréditation valide bénéficient d'un 20% de rabais sur le coût d'un séminaire de préparation à l'une de nos autres accréditations.

Remise de l'accréditation

L'examen, corrigé par l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est sanctionné en cas de succès par la remise d'une accréditation officielle vous décernant le titre de Manager spécialiste en passation des marchés (MSPM®).



Critères d'éligibilité

Vous devez, lors de votre inscription au séminaire de préparation, attester que vous occupez actuellement un poste clé en gestion environnementale et sociale d'un projet, d'un programme ou au sein d'une institution publique de votre pays depuis au moins 3 ans.

Dossier de candidature

Liste de documents

Voici la liste des documents que vous devez nous retourner scannés, par courriel, au minimum 8 semaines avant le début du séminaire de préparation :

1

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

L'attestation de votre employeur certifiant que vous occupez actuellement un poste clé en gestion environnementale et sociale de projet, programme ou d'une institution publique de votre pays;

2

CURRICULUM VITAE

Un curriculum vitae résumant votre carrière et mettant en évidence vos fonctions en gestion environnementale et sociale de projet (cumul d'un minimum de 3 ans);

3

LETTRES DE RECOMMANDATION

Deux lettres de recommandation, rédigées par deux personnes différentes issues de votre milieu en gestion environnementale et sociale (coordonnateur de projet, Task Team Leader d'une institution multilatérale ou bilatérale, directeur national au ministère de la Coopération, etc.). Ces lettres doivent impérativement être envoyées directement depuis l'adresse de courrier électronique de chacun des signataires;

4

ATTESTATIONS DE STAGE

Une copie des attestations de stages ou séminaires en gestion environnementale et sociale de projet que vous avez suivis au cours des cinq dernières années, le cas échéant;

5

FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER

Une attestation de virement d'un montant de 150 euros (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de candidature. Veuillez noter que ces frais ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité, et ce même en cas d'inadmissibilité à l'examen.

** Un dossier de candidature accepté est valide pour une durée de 2 ans. Dépassé ce délai, un nouveau dossier devra être déposé.*

Dossier de renouvellement

Liste de documents

Votre accréditation, valable 5 ans, arrive à échéance ? Vous avez la possibilité de la renouveler pour 5 ans et ce, indéfiniment si vos fonctions actuelles sont toujours liées au domaine de la formation professionnelle.

1

CURRICULUM VITAE

Un curriculum vitae à jour mettant en évidence vos fonctions dans votre domaine d'expertise;

2

LETTRE DE RECOMMANDATION

Une lettre de recommandation ou lettre de référence provenant d'une personnalité du milieu. Cette lettre doit être envoyée via le courriel électronique de la personne l'ayant rédigée;

3

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

Une attestation d'employeur de moins de 3 ans confirmant votre fonction actuelle;

4

ATTESTATIONS DE STAGE

Une copie des attestations de stages ou séminaires dans le domaine de la formation que vous avez suivis au cours des cinq dernières années, le cas échéant;

5

FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER

Une attestation de virement d'un montant de 250 euros (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de renouvellement. Ces frais ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité.

À savoir

L'ACCRÉDITATION EST RENOUELABLE
TOUS LES 5 ANS SI VOUS
RÉPONDEZ TOUJOURS AUX CRITÈRES.

VOTRE DOSSIER DE RENOUELLEMENT
DEVRA ÊTRE COMPLÉTÉ **1 MOIS**
AVANT LA DATE D'ÉCHÉANCE.

**1 MOIS APRÈS
L'ÉCHÉANCE**, VOTRE
PROFIL N'APPARAÎTRA PLUS SUR
NOTRE SITE WEB. POUR RENOUELER,
VOUS DEVREZ ALORS CONSTITUER UN
NOUVEAU DOSSIER DE CANDIDATURE ET
VOUS INSCRIRE À L'UN DES SÉMINAIRES
DE PRÉPARATION À L'EXAMEN.



CONTACTEZ-NOUS



85 Sainte-Catherine Ouest, 10^e
Montréal, Québec, Canada, H2X 3P4



+1 (514) 939-2200



www.setym.com
setym@setym.com

DEVENEZ

**MANAGER EN GESTION
ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE DE PROJET**

